



KNAUF PROPAIN REPALISS.fr

Fiche Technique Produit

2021-07

KNAUF PROPAIN REPALISS

Enduits – Enduits prêt à l'emploi

Description du produit

Knauf Propain Repaliss est un enduit allégé de rebouchage et de réparation prêt à l'emploi, il est utilisable en application manuelle. Son élasticité lui permet d'éviter les phénomènes de craquellement futurs.

Mise en œuvre conformément à :

- DTU 25.41 – DTU 25.42

Domaine d'emploi

Knauf Repaliss est destiné au rebouchage des trous et fissures sur tout types de supports hors surfaces métalliques ou plastiques. (Enduits plâtres, plaques de plâtre, carreau de plâtre, béton cellulaire)

Propain Repaliss peut être mis en œuvre dans :

- Les locaux de tous types ayant une classe d'hygrométrie EA.

Caractéristiques techniques

| Propriétés | Unités | Valeurs | Normes |
|---------------------------------|---------|---------------------------------|-----------------|
| Température d'utilisation | °C | 5-35 | - |
| Application | - | Par couches de 1 à 30 mm | - |
| Solubilité à l'eau | g/100ml | 55-75 | - |
| Couleur | - | Blanc | - |
| Réaction au feu | - | Euroclasse A2-s1,d0 | NF EN 13501-1 |
| Temps de séchage avant peinture | - | 24h | - |
| Nettoyage des outils | - | A l'eau | - |
| Emission COV | - | A+ | NF EN ISO 16000 |
| Taux de retrait au séchage | - | Faible | - |
| Conservation | - | 1 mois après ouverture du sceau | - |
| Adhérence | - | Bonne | - |
| Ponçage | - | Avec un grain fin >200 | - |

Conditionnement

| Référence commerciale | Code article | Masse par unité (kg) | Nombre d'unité par palette |
|--------------------------------------|--------------|----------------------|----------------------------|
| KNAUF PROPAIN REPALISS 1.650KG/4L | 00650378 | 1.650 | 150 |

A conserver dans un local protégé à l'abri du soleil et des intempéries.

Knauf

Zone d'Activités – Rue Principale
68600 WOLFGANTZEN
www.knauf.fr

SUPPORT TECHNIQUE
Tél : 0 809 404068
support.technique@knauf.fr

La présente édition annule et remplace les précédentes. Au moment de la prescription et de la mise en œuvre, assurez-vous qu'elle est toujours en vigueur. Les informations se trouvant dans cette fiche sont données à titre d'information et sont limitées à une application en France Métropolitaine. Il est de la responsabilité du poseur de s'assurer de la conformité et de la faisabilité des travaux envisagés vis-à-vis de la réglementation, des règles de l'art en vigueur (DTU etc.) et des documents techniques du fabricant (Avis Techniques, Procès-Verbaux d'essai, Documents encadrant la mise en œuvre...). Toute mise en œuvre non conforme aux dispositions du présent document dégage la responsabilité du fabricant. Les photos ainsi que les schémas ont également une valeur indicative et ne constituent nullement des documents contractuels.